



HAL
open science

Quand le topique éclate ou gros plan(s) sur le topique

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Quand le topique éclate ou gros plan(s) sur le topique. Verbum (Presses Universitaires de Nancy), 2012, 34 (1), pp.131-145. hal-02143809

HAL Id: hal-02143809

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02143809>

Submitted on 12 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUAND LE TOPIQUE ÉCLATE OU GROS PLAN(S) SUR LE TOPIQUE¹

Mathilde SALLES

Normandie Université – UCBN
CRISCO, EA 4255

RÉSUMÉ

Cet article est consacré à trois types de séquences descriptives qui reposent sur des structures informationnelles et des réalisations du topique (au sens de Lambrecht, 1994) différentes et qui impliquent des relations de cohérence différentes. Avec l'un de ces types descriptifs, fondé principalement sur l'emploi d'anaphores associatives, on a affaire à un véritable éclatement du topique. Ce type descriptif, on le verra, met en jeu une tout autre relation de cohérence que celle généralement associée aux descriptions d'entités (la relation Elaboration d'entité), une relation qui, en l'occurrence, mêle description et argumentation, la relation Assertion-Indice (Cornish, 2009a et b).

ABSTRACT

This paper is devoted to three kinds of descriptive sequences based on various information structures and various accomplishments of the topic (in Lambrecht's sense), descriptions involving various textual coherence relations. One of these kinds of descriptive sequences, using associative anaphora, deals with an absolute bursting of the topic. We show that this kind of description implies a coherence relation which is quite different from the coherence relation typically associated with entity descriptions (Entity Elaboration), a relation mixing description and argumentation, the so-called Claim-Evidence relation (Cornish).

INTRODUCTION

« Un référent », écrit Lambrecht (1994, 126), « est interprété comme le topique d'une proposition si DANS UN DISCOURS DONNÉ la proposition est interprétée comme étant À PROPOS DE ce référent, i.e. comme exprimant une

¹ Je remercie les relecteurs anonymes pour l'ensemble de leurs remarques et suggestions.

information qui est PERTINENTE POUR ce référent et qui accroît la CONNAISSANCE qu'a l'interlocuteur de ce référent. »². Lorsque ce référent (ou plus exactement l'expression référentielle qui lui est associée) est anaphorisé dans la suite du discours, il peut éventuellement constituer le topique ou une partie du topique des propositions suivantes, mais il peut aussi « éclater ». Cet éclatement du topique se produit avec certaines anaphores associatives, très différentes de ce point de vue des anaphores possessives.

Je m'attacherai ici à la réalisation du topique (ou à son absence de réalisation) dans un certain type de séquence textuelle, les séquences descriptives, plus précisément les descriptions d'entités. Sans prétendre à l'exhaustivité, je distinguerai trois types descriptifs qui reposent sur des réalisations topicales et des structures informationnelles différentes et qui, corrélativement à ces différences, mettent en jeu des relations de cohérence différentes : l'*Elaboration d'entité*, relation dédiée à la description d'entité, l'*Elaboration* stricte et la relation *Assertion-Indice*.

1. TROIS TYPES DE DESCRIPTIONS

Dans les descriptions d'entités qui vont m'intéresser ici le topique peut ou non coïncider avec le sujet grammatical (corrélation la plus régulière dans les langues). Dans le premier cas, la description repose sur l'emploi de phrases catégoriques (présentant une structure topique-commentaire), dans lesquelles une propriété est attribuée au sujet-topique ; dans le second, la description utilise des phrases thétiqes, sans sujet-topique, dont « [la] raison d'être », écrit Cornish (2008, 122), « au niveau discursivo-pragmatique [...] est de servir à présenter une entité, une proposition ou un état de choses en tant qu'élément d'information nouveau pour le discours. ». Ce type de description est illustré par les séquences (1) et (2).

Parmi les descriptions reposant sur l'emploi de phrases catégoriques, je distinguerai deux réalisations très différentes du sujet-topique :

– celles dans lesquelles le topique reprend une entité déjà mentionnée (soit déjà comme topique, soit dans le focus d'une phrase précédente) ; elles sont illustrées par (3) à (5),

– et celles que j'appellerai par éclatement du topique, où le topique est une partie d'une entité déjà mentionnée ; elles sont illustrées par (6) à (9).

Tous mes exemples sont des exemples littéraires, mais seules les descriptions du 3^{ème} type semblent avoir un caractère plus spécifiquement littéraire, les deux autres types se rencontreront sans difficulté dans d'autres genres de discours.

² « A referent is interpreted as the topic of a proposition if IN A GIVEN DISCOURSE the proposition is construed as being ABOUT this referent, i.e. as expressing information which is RELEVANT TO and which increases the addressee's KNOWLEDGE OF this referent. »

1^{er} type : les descriptions « thétiqes »

- (1) Notre maison, le numéro 200, était presque en haut de la rue.
A l'intérieur, **il y avait** un vestibule exigü et sombre avec un alignement de portemanteaux ainsi qu'un gazomètre à piéces. Sur la droite **s'ouvrait** le séjour caractérisé par une lampe à pied, un combiné radio-pick-up, un canapé et deux fauteuils en skaï ainsi qu'un meuble vitrine.
Après l'entrée du séjour, **il y avait** un escalier très pentu qui menait à l'étage. (Jeanette Winterson, *Pourquoi être heureux quand on peut être normal ?* trad. fr. C Leroy, Editions de l'Olivier, 2012, 59)
- (2) J'habitais en meublé dans une haute maison de South Kensington. [...] La maison était à demi indépendante et, du côté détaché, à peine plus d'un mètre la séparait de sa voisine. [...] A droite en entrant **se trouvait** un porte-vêtements avec un miroir, des patères et un endroit pour les parapluies ; sur une de ses surfaces planes **reposait** le téléphone. A gauche **était** la pièce d'apparat de Milly, avec une fenétre en ronde, pièce qui ne servait que pour les visites. [...] En haut, au premier étage, **se trouvaient** une salle de bains et des chambres meublées, louées à deux personnes seules et à un couple. Dans le studio en façade, lui aussi doté d'une fenétre en saillie et d'une petite cuisine adjacente, **habitait** le couple, Basil Carlin et son épouse Eva, tous deux proches de la quarantaine et sans enfants. [...] A côté des Carlin **se trouvait** une vaste chambre à coucher qui donnait sur le jardin. Elle comportait un lavabo et un réchaud à gaz, flanqué de l'habituelle boîte en acier sombre percée de fentes pour les pennies et les shillings. Là **demeurait** et travaillait Wanda, la couturière polonaise, dont la capacité de souffrance confinait à la rapacité. [...] Tout au bout du premier palier **se trouvait** une chambre moins grande occupée par Kate Parker, une infirmière visiteuse âgée de vingt-cinq ans, petite, brune, grassouillette, aux yeux ronds et noirs d'oiseau, aux dents d'une blancheur étincelante. (Muriel Spark, *A cent lieues de Kensington*, trad. fr. Léo Dilé, La Table Ronde, 2003, 8-10)

2^e type : les descriptions « catégoriques » par continuité topicale (ex. (3)-(4)) ou reprise en position de topique d'une entité du focus précédent (ex. (5))

- (3) [...] et elle quitta sa maison de Saint-Melaine pour en habiter une autre moins dispendieuse, ayant appartenu à ses ancêtres et placée derrière les halles.
Cette maison, revêtu de ardoises, se trouvait entre un passage et une ruelle aboutissant à la rivière. **Elle** avait intérieurement des différences de niveau qui faisaient trébucher. (Flaubert, *Trois contes, Un cœur simple*, Folio/Gallimard, 1998, chapitre I, 17)
- (4) Le nègre avait redit le propos à sa maîtresse, qui, ne pouvant l'emmener, s'en débarrassait de cette façon. **[fin du chapitre III]**
Il s'appelait Loulou. **Son** corps était vert, le bout de **ses** ailes rose, **son**

front bleu, et **sa** gorge dorée.

Mais **il** avait la fatigante manie de mordre **son** bâton, **s'**arrachait les plumes, éparpillait **ses** ordures, répandait l'eau de **sa** baignoire [...] (Flaubert, *Trois contes, Un cœur simple*, Folio/Gallimard, 1998, chap. III et IV, 45-46)

- (5) **[petit extrait de l'exemple (2)]** A côté des Carlin se trouvait **une vaste chambre à coucher qui donnait sur le jardin**. Elle comportait un lavabo et un réchaud à gaz, flanqué de l'habituelle boîte en acier sombre percée de fentes pour les pennies et les shillings. (Muriel Spark, *A cent lieues de Kensington*, trad. fr. Léo Dilé, La Table Ronde, 2003, 10)

3^e type : les descriptions « catégoriques » par éclatement du topique³

- (6) Dans une rue, située sur la limite de ce quartier, on pouvait découvrir un alignement de maisons du XIII^e siècle, à terrasses. Il n'était pas douteux qu'à l'époque de leur construction, elles avaient dû bénéficier d'une vue sur le fleuve particulièrement agréable. Mais la construction de grands entrepôts avait bloqué cette perspective, [[et il paraissait évident que ces demeures avaient perdu toute confiance en leur élégance naturelle. La peinture **des charpentes** s'était écaillée, **les toitures de tuile, les panneaux de porte** se fissaient. (Fowles, *Sarah et le lieutenant français*, trad. fr. G. Durand, Points/Seuil, 1981, 398)
- (7) La maison de Price contrastait avec les fermes alentour. La propriété était couverte d'herbes folles, et le bâtiment bordé de broussailles hirsutes. Une basse clôture en bois, dont la peinture se réduisait depuis longtemps à de simples pans écaillés, faisait tout le tour du jardin. [[La maison elle-même était à l'avenant : **les gouttières** pendouillaient dans le vide et **les volets dégonnés** n'avaient pas été repeints depuis des lustres. (T. Cook, *Les liens du sang*, trad. fr. C. Baude, Gallimard, Folio policier, 2011, 182-183)
- (8) [...] il se posséda mieux et demanda au domestique de lui apporter une glace ; elle lui glissa aussitôt des mains ; [[il se reconnaissait à peine ; **la figure** était couleur de terre, **les lèvres** boursoufflées et sèches, **la langue** ridée, **la peau** rugueuse [...] (Huysmans, *A Rebours*, 10/18, 1993, 315-316)
- (9) [[Ce visage noir était anguleux et creusé dans tous les sens. **Le menton** était creux ; **les tempes** étaient creuses ; **les yeux** étaient perdus en de jaunâtres orbites. **Les os maxillaires**, rendus saillants par une maigreur indescriptible, dessinaient des cavités au milieu de chaque joue. Ces gibbosités, plus ou moins éclairées par les lumières, produisaient des

³ Dans les exemples (6) à (9), la séquence descriptive étudiée commence avec la phrase ou proposition précédée des doubles crochets. Les caractères gras signalent les différents anaphoriques associatifs qui réfèrent à des « parties » (au sens large) de l'entité globale mentionnée dans la phrase ou proposition précédée des doubles crochets.

ombres et des reflets curieux qui achevaient d'ôter à ce visage les caractères de la face humaine. (Balzac, *Sarrasine*, cité par Marandin, 1986, 85)

Les premières descriptions, descriptions « thétiques », reposent essentiellement sur des phrases thétiques présentationnelles (cf. Lambrecht 1994), utilisant des présentatifs (*il y avait* en (1)) et des verbes d'existence ou de localisation (*était, se trouvai(en)t, reposait* ou encore *habitait* et *demeurait* en (2), *s'ouvrait* en (1)). Ces verbes ou présentatifs sont systématiquement précédés d'une expression locative (*à l'intérieur, sur la droite, après l'entrée du séjour, à droite, sur une de ses surfaces planes, à gauche, en haut, au premier étage, dans le studio en façade, à côté des Carlin, là, tout au bout du premier palier*) et le sujet est systématiquement inversé, marque caractéristique de sa non-topicalité (Lambrecht 1994, 169).

L'objet de ces phrases thétiques n'est pas de prédiquer des propriétés d'une entité, mais simplement de poser l'existence et de spécifier la localisation de certaines de ses parties. Ce qui caractérise les phrases thétiques, selon Lambrecht (1994, 144-145), n'est pas l'absence de topique, mais l'absence de sujet-topique : s'il y a un sujet grammatical, celui-ci n'est pas un topique, mais fait partie du contenu asserté, non présupposé, c'est-à-dire du focus. Tout en présentant des entités nouvelles, les phrases thétiques-présentationnelles peuvent comprendre des constituants topicaux, rappelant ce dont on parle – notre maison en (1), la maison de South Kensington en (2) – de façon plus ou moins explicite : ainsi, les expressions locatives qui précèdent systématiquement les présentatifs ou verbes d'existence et de localisation utilisent quelquefois des anaphoriques associatifs reliés à ces topiques (*au premier étage, après l'entrée du séjour*) ; elles pourraient aussi les mentionner explicitement avec des déterminants possessifs (ex. *à son premier étage, après l'entrée de son séjour*). Les propositions de (1) et (2) s'interprètent donc bien comme étant à propos de ces référents (les maisons), mais ces derniers, ces topiques, n'y sont pas mentionnés.

Les deuxièmes et troisièmes types de descriptions, au contraire, utilisent des phrases catégoriques, avec une structure topique-commentaire, c'est-à-dire une structure dans laquelle coïncident sujet et topique, prédicat et focus. Cette fois, il s'agit bien de prédiquer des propriétés d'une entité, conformément à la fonction communicative que Lambrecht (1994) associe à cette structure.

La première série de descriptions catégoriques, illustrée par les exemples (3) à (5), opère par continuité topicale (exemples (3) et (4)) ou par reprise en position de topique d'une partie du focus de la phrase précédente lorsque celle-ci est thétique (exemple (5)), en pronominalisant le topique ou une entité du focus précédent au moyen d'un pronom personnel (*elle, il*) ou d'un déterminant possessif (*son, sa, ses*).

Enfin, les descriptions catégoriques du dernier type ont ceci de particulier que l'entité à décrire, d'abord topique d'une phrase initiale (par exemple *La*

maison elle-même était à l'avenant en (7) et *ce visage noir était anguleux et creusé dans tous les sens* en (9)), laisse cette place de topique (et de topique exclusif, contrairement à ce qui se produit en (4) ; cf. *infra*) à certaines de ses parties. Cet éclatement du topique repose sur l'emploi d'anaphores associatives bien différentes de celles qu'on peut relever dans les descriptions thétiques. Dans ces dernières, en effet, les anaphoriques associatifs sont le plus souvent précédés d'une préposition ou locution prépositionnelle locative (ex. *au premier étage, tout au bout du premier palier* en (2)), et jouent alors le même rôle d'« organisateurs textuels » (Adam, 1993 et 2005) spatiaux que les locutions adverbiales⁴ ou syntagmes prépositionnels construits avec un « nom de localisation interne »⁵ (Borillo, 1988 et 1999, Aurnague, 1989 et 1996) comme *à droite, sur la droite, à gauche, en haut, à l'intérieur*, qu'on trouve en (1) et (2) devant les verbes d'existence ou de localisation. Occasionnellement, ils concurrencent les SN indéfinis en constituant le sujet de ces phrases thétiques (*le séjour* en (1), *le téléphone* en (2)). Dans les descriptions (6) à (9), les anaphoriques associatifs (en caractères gras), après une mention initiale de l'antécédent en position de sujet et de topique, occupent eux-mêmes cette position de sujet et de topique⁶. La différence essentielle avec des descriptions utilisant des SN possessifs, c'est qu'alors il n'y a plus de trace du topique initial : le topique est limité à la seule partie, alors qu'avec des SN possessifs comme *son corps, son front* ou *sa gorge* en (4), le topique associe une mention de l'entité englobante à celle de la partie. Dans la mesure où *son, sa*, imposent un « pontage anaphorique coréférentiel » (Kleiber, 2011, 5), le tout reste toujours en arrière-plan, la partie est présentée comme dépendante. Rien de tel avec les SN définis associatifs qui, eux, au contraire, présentent leur référent comme autonome ou, pour reprendre Kleiber, comme « aliéné » :

Par opposition à l'individu d'une description complète correspondante [*Le N du N* ; mais aussi d'une description possessive comme *son N*], celui d'une

⁴ On peut aussi considérer, à l'instar de Borillo (1992, 185), qu'il s'agit de locutions prépositionnelles, étant donné que même « privée de son complément, la PREPLI [= préposition ou locution prépositionnelle de localisation interne] reste toujours un élément relationnel qui doit se rapporter à un SN représentant l'objet-site ».

⁵ Selon Borillo (1988), les noms de localisation interne désignent des zones particulières d'un objet-site et permettent de localiser une entité (la cible) en contact ou à l'intérieur de cet objet. Dans les exemples suivants (empruntés à Borillo, 1988, 6) :

Le plat est sur le bord de la table.

Le livre est au fond de la bibliothèque.

les Nli *bord, fond*, permettent de localiser les entités-cibles « plat », « livre » de manière plus précise que des syntagmes prépositionnels en *sur* ou *dans* (*sur la table, dans la bibliothèque*), puisqu'ils mentionnent non pas l'ensemble de l'objet-site, mais une zone particulière de celui-ci.

⁶ Ou partie du sujet et du topique, comme dans le cas du SN défini *les charpentes*, complément du nom *peinture* dans le SN sujet-topique *la peinture des charpentes*.

description *Le N* en anaphore associative apparaît comme déjà limité, isolé ou détaché. Il est en quelque sorte aliéné. (Kleiber, 1999, 85 et 2001, 242)

Cette aliénation permet un véritable éclatement du topique en différentes parties, sans traces de ce topique global.

Mais qu'exprime-t-on lorsqu'on fonde une description sur un tel éclatement topical ? Les différences de structure informationnelle ou de réalisation topicale qu'on observe entre ce type de description et d'autres types comme les descriptions thétiqes ou les descriptions par maintien topical s'accompagnent-elles de différences dans l'interprétation des relations de cohérence ?

2. ÉLABORATION, ÉLABORATION D'ENTITÉ ET RELATION ASSERTION-INDICE

Les descriptions d'entités, qui spécifient les états descriptifs d'une entité (et non d'un événement, contrairement à la relation *Arrière-plan* ; cf. Prévot *et al.* 2009), impliquent, d'une manière ou d'une autre, une relation d'*Elaboration*.

Les différentes descriptions données en (1)-(9) semblent toutes répondre à la caractérisation d'une des deux relations d'*Elaboration* reconnues par Fabricius-Hansen et Behrens (2001) : l'*e-élaboration* (*e[ventuality]-elaboration*), spécification d'un événement exprimé dans une première proposition, et l'*i-élaboration* (*i[ndividual]-elaboration*), spécification qui porte non sur l'événement, sur la situation entière exprimée dans une première proposition, mais seulement sur un ou certains de ses actants, une ou certaines de ses entités (cf. aussi la distinction entre *Elaboration* et *Elaboration d'entité* de Prévot *et al.* 2009).

Certaines d'entre elles relèvent du second type, l'*i-élaboration* ou *Elaboration d'entité*, régulièrement impliqué selon Prévot *et al.* (2009) dans les discours descriptifs : elles apportent des spécifications sur une entité précédemment introduite dans une proposition qui, d'une part ne décrit pas nécessairement un état descriptif, et qui, si elle le fait, ne décrit pas un état descriptif de l'entité en question (conformément à la définition de la relation d'*Elaboration d'entité* proposée par Prévot *et al.*)⁷.

D'autres, on le verra, réalisent une relation d'*e-élaboration* ou *Elaboration*, avec des spécifications qui portent sur la situation entière. C'est le cas des descriptions proposées en (6)-(9) : celles-ci ne manifestent pas le

⁷ Cf. Prévot *et al.* (2009, 215-216) : « La relation d'*élaboration d'entité* relie deux segments α et β , tels que :

- (i) α dénote une proposition introduisant une éventualité principale e_α (événement ou état) et un référent de discours accessible x [...] ; e_α peut être un état, mais ce n'est pas un état descriptif de x [...]
 - (ii) β dénote une proposition dont l'éventualité principale un état e_β descriptif de x [...]
 - (iii) e_α et e_β se recouvrent temporellement [...].
- où e est un état descriptif de x [...] si et seulement si e est un état caractérisé par un prédicat statif dont x est l'argument sujet. »

changement de perspective qui, selon Prévot *et al.* (2009), caractérise l'*Elaboration d'entité* (c'est-à-dire le fait que la première proposition n'est pas une description de l'entité *x*, contrairement à la deuxième). Certes, ce n'est pas la même entité qui fait l'objet de la prédication descriptive, puisqu'on passe du tout à la partie, mais c'est encore la première entité (les demeures en (6), la maison en (7), l'individu en (8), le visage en (9)) qu'on décrit en attribuant des propriétés à certaines de ses parties.

2.1. *Elaboration d'entité et Continuation de description*

Les descriptions thétiques mettent en jeu des *i-élaborations*, sans pour autant répondre strictement à la définition de la relation *d'Elaboration d'entité* de Prévot *et al.* (2009). En effet, il y a bien spécification d'une entité, mais celle-ci repose davantage sur une énumération (au moyen de phrases présentationnelles) de ses différents composants que sur l'attribution d'états descriptifs, lesquels ne font jamais partie d'une prédication principale.

Autre différence relativement à la définition de la relation *d'Elaboration d'entité* de Prévot *et al.*, la première proposition peut très bien déjà exprimer un état descriptif de l'entité dont la description va ensuite être développée (c'est le cas dans l'exemple (1), avec *Notre maison, le numéro 200, était presque en haut de la rue.*). De ce point de vue, on pourrait considérer qu'on a affaire ici à la relation *Continuation de description* de Prévot *et al.* (2009). Mais le caractère thétiq ue des propositions ne répond pas mieux à la caractérisation sémantique en termes de « continuation d'états descriptifs d'une même entité » (Prévot *et al.* 2009, 224) qu'à celle de la relation précédente, en termes elle aussi d'états descriptifs.

En revanche, les descriptions par continuité topicale – exemples (3) et (4) – ou par reprise en position de topique d'une partie du focus de la phrase précédente – exemple (5) – répondent bien aux caractérisations sémantiques de la relation *Continuation de description* pour les deux premières et de la relation *Elaboration d'entité* pour la troisième.

Dans les extraits (3) et (4), l'élaboration d'entité commence avec la première phrase du deuxième paragraphe (*Cette maison, revêtue d'ardoises, se trouvait entre un passage et une ruelle aboutissant à la rivière* en (3) ; *Il s'appelait Loulou* en (4), première phrase d'un nouveau chapitre), après une mention de l'entité en question dans une phrase antérieure non stative (*[...] et elle quitta sa maison de Saint-Melaine pour en habiter **une autre moins dispendieuse**, ayant appartenu à ses ancêtres et placée derrière les halles* pour (3) ; *Le nègre avait redit le propos à **sa** maîtresse, qui, ne pouvant l'emmener, s'en débarrassait de cette façon* pour (4)). Les phrases suivantes ne font que poursuivre cette élaboration d'entité et entretiennent ainsi avec la première phrase du deuxième paragraphe une relation de *Continuation de description*.

En (5), la première phrase (*A côté des Carlin se trouvait une vaste chambre à coucher qui donnait sur le jardin*) introduit une nouvelle entité « une chambre à coucher » (et quelques-unes de ses propriétés), que la phrase suivante décrit brièvement, réalisant ainsi une élaboration d'entité (sans qu'il y ait continuation de description par la suite).

2.2. *Elaboration et Assertion-Indice*

On pourrait estimer que les descriptions de notre troisième catégorie, descriptions par éclatement du topique illustrées en (6)-(9), sont, comme les descriptions de (3) et (4), fondées sur une relation *Continuation de description*, sur une « continuation d'états descriptifs d'une même entité » (cf. Prévot *et al.* déjà cités), même si les états descriptifs suivants ont une portée particulière (au sens étymologique). Dans ce cas, la relation entre les phrases ou propositions ne serait plus subordonnante, mais coordonnante (cf. Prévot *et al.* 2009, 223)⁸. Or, dans ces exemples, la première phrase ou proposition soulignée est clairement dominante et la ou les suivantes en sont dépendantes. Même si, conformément à la définition de la relation d'*Elaboration* de Hobbs (1990, 95) – « Inférer *P* de l'assertion de *S*₀ ainsi que de *S*₁ »⁹ – les deux (ou plus) phrases permettent une inférence commune, la première est pragmatiquement dominante (voir Cornish, 2006, 47, 2009a, 583 et 2009b, 171) : elle correspond, dans nos exemples, à la proposition assertée. La proposition *P* correspond en effet à l'assertion de *S*₀, soit *ces demeures avaient de toute évidence perdu toute confiance en leur élégance naturelle* en (6), *la maison elle-même était à l'avenant, c'est-à-dire laissée à l'abandon* en (7), l'impossibilité de se reconnaître en (8), *ce visage noir était anguleux et creusé dans tous les sens* en (9), proposition que la ou les phrases suivantes confirment par l'exemple. Ici, à la relation d'*Elaboration* – et non d'*Elaboration d'entité* – s'ajoute une valeur de confirmation, caractéristique de la relation *Assertion-Indice* (ou *Claim-Evidence*) de Cornish (2006, 2009a et b).

Cette relation de cohérence comprend (i) une partie élaborante, « sémantique », et (ii) une partie argumentative, « pragmatique »¹⁰ :

⁸ Ou, dans les termes de Mann et Thompson (1988), la relation ne serait plus une relation multinucléaire (sans segment de texte plus central que l'autre dans les intentions du locuteur), mais une relation Noyau-Satellite (avec un segment qui joue un rôle spécifique par rapport à l'autre ; par exemple, pour la relation d'*Elaboration*, une information de base, noyau, et une information supplémentaire, satellite).

⁹ Hobbs (1979 et 1990) utilise les symboles *S* (pour « sentence ») et *P* (pour « proposition », sens logique de *proposition* en français) ; cela n'exclut ni les relations entre propositions (« clauses ») ni celles entre segments supérieurs à la phrase (« larger portions of discourse », Hobbs, 1979, 68).

¹⁰ Au sens de Sanders, Spooren et Noordman (1992a et b). L'opposition entre source sémantique et source pragmatique de la cohérence constitue l'un des quatre primitifs qui fondent leur classification des relations de cohérence. Comme ils le signalent eux-mêmes (1992a,

Assertion-Indice :

Inférer P de l'assertion de S₀ ainsi que de S₁, où S₁ ajoute d'autres détails à P et $e_1 \subseteq e_0$ [e_1 et e_0 sont les événements principaux évoqués par S₁ et S₀]

Interpréter S₁ comme rendant plus convaincante l'hypothèse du locuteur qui correspond à l'assertion de S₀.

(Cornish, 2009b, 169)

La première partie de la définition de Cornish correspond ainsi à la définition de la relation *Elaboration*, fondamentalement « sémantique » (cf. Cornish, 2009b, 172, note 19), dans la mesure où elle se fonde en priorité sur le contenu sémantique des unités. Cette définition de l'*Elaboration* complète celle de Hobbs citée plus haut, en y ajoutant la nécessité d'un apport informatif : il s'agit de spécifier le contenu sémantique d'une première unité en ajoutant un ou des détails supplémentaires sur la situation décrite ou/et sur l'un des/les participants. La deuxième partie de sa définition souligne la valeur argumentative de la deuxième unité, destinée à accroître la conviction de l'interlocuteur ou du lecteur : « la seconde des deux unités impliquées », écrit Cornish (2009b, 175), « devra être interprétable comme rendant l'assertion de la première plus convaincante pour l'allocutaire ou le lecteur ».

La relation d'*Elaboration*, comme le soulignent Fabricius-Hansen et Behrens (2001, 10-11) suppose une certaine compatibilité, voire une identité entre les situations ou événements décrits (états, activités, accomplissements, achèvements), les structures argumentales, les référents et les rôles sémantiques qui leur sont associés, enfin entre les localisations temporelles et spatiales des événements :

e1 and e2 [e = eventuality] must belong to the same situation type (accomplishment / achievement, activity... [...]) and have compatible argument structures, their Agent referents must be identical, or more generally: referents having corresponding roles with respect to e1 and e2 must be identical, the temporal and spatial location of e2 must be the same as or a subpart of the location of e1, etc. (Fabricius-Hansen et Behrens, 2001, 10-11)

Nos exemples de descriptions par éclatement du topique respectent bien ces conditions de compatibilité et d'identité (et ne manifestent donc pas le changement de perspective caractéristique de l'*Elaboration d'entité*). Dans chacun d'entre eux, en effet, la condition d'identité des types d'événement décrits est vérifiée : la structure événementielle de S₀ est un état (*avaient perdu toute confiance en leur élégance naturelle* en (6), *était à l'avenant* en (7), *se reconnaissait à peine* en (8), *était anguleux et creusé dans tous les sens* en (9)), celle de S₁ (et éventuellement S₂, S₃, etc.) aussi. Les SN qui réfèrent aux tous dans la première phrase et les SN sujets qui réfèrent à certaines de leurs parties dans la ou les phrases suivantes reçoivent le même

8), cette distinction est comparable à celle de van Dijk (1979). Cf. aussi, chez Mann et Thompson (1988), la distinction entre relations de contenu et relations de présentation.

rôle sémantique de Siège (siège d'un processus physique ou psychologique dans le cas d'une entité animée, d'un processus physique dans le cas d'une entité inanimée), observant en cela une autre condition d'identité posée par Fabricius-Hansen et Behrens (2001).

Les temps employés font partie des deux temps verbaux que Cornish (2009b, 164) évoque comme exemples d'indices de la relation *Elaboration* ou de la relation *Assertion-Indice* : majoritairement l'imparfait, quelquefois le plus-que-parfait, avec alors une interprétation résultative (avec des verbes perfectifs ; l'accent est ainsi mis sur l'état résultant du procès : *e.g. s'était écaillée* en (6), *n'avaient pas été repeints depuis des lustres* en (7)). Comme on l'a déjà souligné, la condition de l'inférence commune à S_0 et S_1 (et S_2 , S_3) est aussi respectée : chaque phrase nous conduit à la même proposition P ; et, conformément à la spécification de Cornish, la deuxième phrase (et éventuellement les suivantes) ajoute des détails à cette proposition.

Enfin, S_1 (plus éventuellement S_2 , S_3 , ...) s'interprète bien « comme rendant plus convaincante l'hypothèse du locuteur qui correspond à l'assertion de S_0 » (deuxième partie de la définition de Cornish). En effet, l'assertion initiale précise l'état d'une entité que la ou les propositions qui suivent prouvent par l'exemple : ainsi, la dégradation des demeures de (6) et celle de la maison de Price en (7) sont confirmées par les propriétés de différents composants, la métamorphose physique du référent en (9) est, elle aussi, confirmée par les descriptions d'états de certaines parties du corps. Et la somme des prédications particulières de (8) (*Le menton était creux ; les tempes étaient creuses ; les yeux étaient perdus en de jaunâtres orbites. Les os maxillaires, rendus saillants par une maigreur indescriptible, dessinaient des cavités au milieu de chaque joue*), toutes de creux et de bosses, non seulement précise (*i.e.* élabore) l'état décrit dans la première phrase, mais encore le prouve par l'exemple¹¹.

Les anaphores associatives de ces exemples soutiennent un type d'argument inductif, puisqu'il s'agit, à chaque fois, de certifier l'état d'une entité globale par l'état de telle(s) ou telle(s) de ses parties. Et, dans chacun de ces exemples, on pourrait insérer le connecteur *en effet* (proposé par Cornish, 2009b, comme indice possible de la relation *Assertion-Indice*) avant la séquence anaphorique ; *e.g.* (10) et (11) pour les exemples (7) et (9) :

- (10) La maison de Price contrastait avec les fermes alentour. La propriété était couverte d'herbes folles, et le bâtiment bordé de broussailles hirsutes. Une basse clôture en bois, dont la peinture se réduisait depuis longtemps à de simples pans écaillés, faisait tout le tour du jardin. La maison elle-

¹¹ Cette description par éclatement du topique a une double influence argumentative, puisqu'elle conduit en outre à l'*Assertion* finale (dans laquelle le SN *ces gibbosités*, étudié par Marandin, 1986, 86, clôt la séquence descriptive en réunissant les différentes parties « fragmentées » par l'anaphore définie) sur le caractère monstrueux, la dimension fantastique de ce visage.

même était à l'avenant ; **en effet**¹², les gouttières pendouillaient dans le vide et les volets dégonflés n'avaient pas été repeints depuis des lustres.

- (11) Ce visage noir était anguleux et creusé dans tous les sens. **En effet**, le menton était creux ; les tempes étaient creuses ; les yeux étaient perdus en de jaunâtres orbites. Les os maxillaires, rendus saillants par une maigreur indescriptible, dessinaient des cavités au milieu de chaque joue. Ces gibbosités, plus ou moins éclairées par les lumières, produisaient des ombres et des reflets curieux qui achevaient d'ôter à ce visage les caractères de la face humaine.

Nos exemples de descriptions par éclatement du topique présentent donc une série de prédicats statifs, qui, en même temps qu'ils élaborent un prédicat statif initial s'interprètent comme autant de preuves *particulières* d'une assertion valant plus généralement pour le référent.

Ces preuves sont principalement introduites au moyen d'anaphoriques associatifs. L'absence de toute mention du tout qui caractérise l'anaphore associative se traduit par une forme d'aliénation de la partie (cf. Kleiber 1999 et 2001). Avec un défini associatif (*le N*) à la place, par exemple, d'un possessif (*son N*) ou d'une description définie complète (*le N du N*), la partie devient, selon Azoulay (1978, 29), « l'élément important du discours », elle est « considéré[e] dans son existence propre ».

A partir de cette propriété du défini associatif, Kleiber (1999 et 2001) définit une contrainte, qu'il nomme « *condition d'aliénation* », sur le type de référent autorisant l'anaphore associative :

Condition d'aliénation : le référent d'une anaphore associative doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent. (Kleiber 1999, 85 et 2001, 242)

Cette condition, combinée à un principe dit « *de congruence ontologique* » (Kleiber 1999 et 2001), permet d'expliquer certaines restrictions de l'anaphore associative avec des noms de matière, de forme et, dans une moindre mesure, des noms de parties du corps. Les remarques d'Azoulay (1978) citées plus haut avaient d'ailleurs pour but d'expliquer l'inacceptabilité de l'anaphore associative avec des noms de parties du corps (inacceptabilité cependant infirmée par certains de nos exemples) ; cf. (12), par opposition à (13) :

- (12) *Jacques est tombé du premier étage. **Les pieds** sont cassés. (Azoulay 1978, 27)

- (13) J'ai fait tomber la petite table. **Les pieds** sont cassés. (Azoulay 1978, 26)

Selon Azoulay (1978, 29),

¹² Les deux points du texte original (*La maison elle-même était à l'avenant : les gouttières pendouillaient [...]*), semblent d'ailleurs jouer un rôle comparable à celui du connecteur *en effet* ici.

il est difficile de parler d'un objet dont le rapport à un être humain est étroit sans mentionner cet être humain. L'énoncé (12) impliquerait [à cause de l'emploi du seul défini] que le pied est l'élément important du discours, qu'il est considéré dans son existence propre et que Jacques n'est pas affecté par ce qu'on en dit, ce qui n'est pas plausible. D'où l'inacceptabilité de (12). On pourrait avancer un principe qui stipulerait qu'un « thème » humain doit toujours être présent dans la phrase.

Des exemples tels que (8) et (9) montrent toutefois que la présence d'un « thème » humain dans la phrase n'est pas toujours nécessaire et, corollairement, qu'une partie du corps peut être l'élément important du discours, qu'elle peut être considérée dans son existence propre, c'est-à-dire qu'une partie ontologiquement inaliénable peut autoriser une aliénation discursive. Cette possibilité dépend, selon Kleiber *et al.* (1994, 24), de la « capacité du prédicat à aliéner, ou autrement dit à autonomiser une partie d'un tout ». Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (14) Jean a été étranglé. **Le cou** est en effet tout couvert de bleus. (Kleiber *et al.*, 1994, 24)

le verbe *étrangler* possède cette capacité aliénante vis-à-vis de la partie « cou » ; *étrangler*, écrivent Kleiber *et al.* (1994, 24), « a pour effet d'isoler et de rendre saillante la partie *cou* d'un individu ». Mais c'est aussi la capacité des prédicats suivants à présenter la ou les parties comme des preuves de ce qui a été préalablement asserté qui justifie cette aliénation, cet effet de focalisation, de gros plan (l'image est utilisée par Kleiber, 1999 et 2001), cette promotion de la partie au statut d'élément important du discours. Car l'exemple forgé par Kleiber *et al.* (1994), ce n'est sûrement pas une coïncidence, illustre encore une relation *Assertion-Indice*, dont l'interprétation est même renforcée par la présence du connecteur *en effet*.

Les propriétés aliénantes du défini associatif et son effet de gros plan contribuent à promouvoir la partie au statut d'« évidence », de preuve visible. La position de topique et, surtout, de topique exclusif (contrairement à l'anaphore possessive) contribue elle aussi à constituer la partie en preuve. Aliénation et position de topique participent ensemble à un effet d'« aboutness » : la partie est présentée comme l'élément important du discours (cf. Azoulay, citée plus haut), comme ce dont on parle, à la fois grâce au défini associatif et à la structure informationnelle. Les descriptions par éclatement du topique se chargent alors d'une valeur argumentative particulière et soutiennent l'expression d'une relation de cohérence qui allie spécification et justification, description et argumentation.

3. CONCLUSION

L'étude de trois types de descriptions – descriptions « thétiques », descriptions « catégoriques » par continuité topicale ou reprise en position de

topique d'une entité du focus précédent et descriptions « catégoriques » par éclatement du topique – a permis de confirmer l'influence (signalée par Cornish, 2009 a et b) que peuvent avoir les structures informationnelles des énoncés sur l'interprétation des relations de cohérence. Une analyse plus précise du dernier type descriptif, fondé sur des anaphores associatives en position de topique, a ainsi permis de souligner que la relation *Elaboration d'entité* n'est finalement qu'une amorce de séquence descriptive parmi d'autres et que la relation *Continuation de description* n'est qu'une façon parmi d'autres de développer une séquence descriptive. Si les descriptions catégoriques par maintien du topique ou constitution d'une partie du focus en topique et, dans une certaine mesure, les descriptions thétiques¹³ se fondent effectivement sur les relations d'*Elaboration d'entité* et de *Continuation de description*, les descriptions par éclatement du topique mettent régulièrement en jeu une toute autre relation de cohérence, la relation *Assertion-Indice*, relation qui suppose *Elaboration* au sens strict et justification au moyen d'indices de l'assertion initiale. L'éclatement du topique, autrement dit l'anaphore associative en position de topique trouve toute sa justification dans cette valeur de preuve qu'acquiert la description.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-M (1993). *La description*. Paris : PUF (*Que sais-je ?*).
- ADAM J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- AURNAGUE M. (1989). Catégorisation des objets dans le langage : les noms de localisation interne. *Cahiers de grammaire* 14, 1-21.
- AURNAGUE M. (1996). Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français. *Cahiers de lexicologie* 69 (2), 159-192.
- AZOULAY A. (1978). Article défini et relations anaphoriques en français. *Recherches linguistiques* 7, Paris VIII-Vincennes, 5-45.
- BORILLO A. (1988). Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne. *Cahiers de grammaire* 13, 1-22.
- BORILLO A. (1992). Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français. In : L. Tasmowski, A. Zribi-Hertz (eds), *Hommages à Nicolas Ruwet*. Gand : Communication et Cognition, 176-190.

¹³ Dans une certaine mesure, car, comme on l'a souligné, avec des phrases thétiques, il s'agit d'élaborer et de « décrire » par énumération de composants, et non par attribution d'états descriptifs à une entité.

- BORILLO A. (1999). Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne. *Langages* 136, 53-75.
- CORNISH F. (2006). Relations de cohérence et anaphores en contexte interphrastique : une symbiose parfaite. *Langages* 163, 37-55.
- CORNISH F. (2008). L'absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases thétiques. *Faits de langue* 31-32, 121-131.
- CORNISH F. (2009a). Inter-sentential anaphora and coherence relations in discourse: a perfect match. *Language Sciences* 31, 572-592.
- CORNISH F. (2009b). Le rôle des anaphores dans la mise en place des relations de cohérence dans le discours : l'hypothèse de J.R. Hobbs. *Journal of French Language Studies* 19 (2), 159-181.
- FABRICIUS-HANSEN C., BEHRENS B. (2001). Elaboration and related discourse relations viewed from an interlingual perspective. *Språk reports* 13, 1-34. Accessible en ligne sur <<http://www.hf.uio.no/german/sprak>>.
- HOBBS J.R. (1979). Coherence and coreference. *Cognitive Science* 3, 67-90.
- HOBBS J.R. (1990). *Literature and Cognition* (chapitre 5 : The Coherence and Structure of Discourse, 83-114). Stanford University : CLSI Lecture Notes 21.
- KLEIBER G. (1999). Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique. *Langue française* 122, 70-100.
- KLEIBER G. (2001). *L'anaphore associative* Paris : PUF.
- KLEIBER G. (2011). Sémantique et pragmatique du déterminant possessif. *L'Information grammaticale* 129, 3-13.
- KLEIBER G, SCHNEDECKER C., UJMA L. (1994). L'anaphore associative, d'une conception l'autre. In C. Schneidecker., M. Charolles, G. Kleiber, J. David (eds), *L'anaphore associative, Recherches linguistiques XIX*. Paris: Klincksieck, 5-64.
- LAMBRECHT K. (1994). *Information structure and sentence form*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MANN W.C., THOMPSON S.A. (1988). Rhetorical Structure Theory : Toward a functional theory of text organization. *Text* 8 (3), 243-281.
- MARANDIN J.-M. (1986). *Ce est un autre*. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif. *Langages* 81, 75-109.
- PRÉVOT L., VIEU L., ASHER N. (2009). Une formalisation plus précise pour une annotation moins confuse : la relation d'Elaboration d'entité. *Journal of French Language Studies* 19 (2), 207-228.
- SANDERS T., SPOOREN W., NOORDMAN L. (1992a). Towards a taxonomy of coherence. *Discourse Processes* 15, 1-35.
- SANDERS T., SPOOREN W., NOORDMAN L. (1992b). Coherence relations in a cognitive theory of discourse representation. *Cognitive linguistics*, 4 (2), 93-133.
- VAN DIJK T.A. (1979). Pragmatic connectives. *Journal of Pragmatics* 3, 447-456.